

MINISTÈRE
DE
L'ÉDUCATION NATIONALE.

BEAUX-ARTS.

Inventaire des Sites
dont la conservation présente
un intérêt général.

ARRÊTÉ.

Secrétaire d'Etat à
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, et notamment l'article 4;

Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites de
Vu l'arrêté du 10 août 1942 pris par application de la loi du 11 Juillet 1942.

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrit à l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé à VILLEMA-DE (Tarn-et-Garonne) par l'Eglise, son clocher et ses abords, figurant au plan cadastral sous les n° I67.I71 à I75 de la Section B et comprenant également le sol non cadastré de la place sise au droit des parcelles I67 et I73, ainsi que du C.V.O. n° I6 dit "Rue du Village", le tout appartenant à :

COM MUNE DE VILLEMADADE sol de la place et
du chemin V.O. I6 et
I71.I72.

BOURNET François, Sylvain Vve,
née LABORIE Elodie, au BOURG I67.

CONTRASTY Adrien, époux MARTY Odette
charpentier à CAP-DANIEL I73.

GARRIGUE Léon, tonnelier au BOURG I74

OUVRIER Jean Clément, marchand
de grains au BOURG I75

.....

.....

En ce qui concerne les immeubles bâtis, la mesure vise les façades, élévations et toitures.

ART. 2.

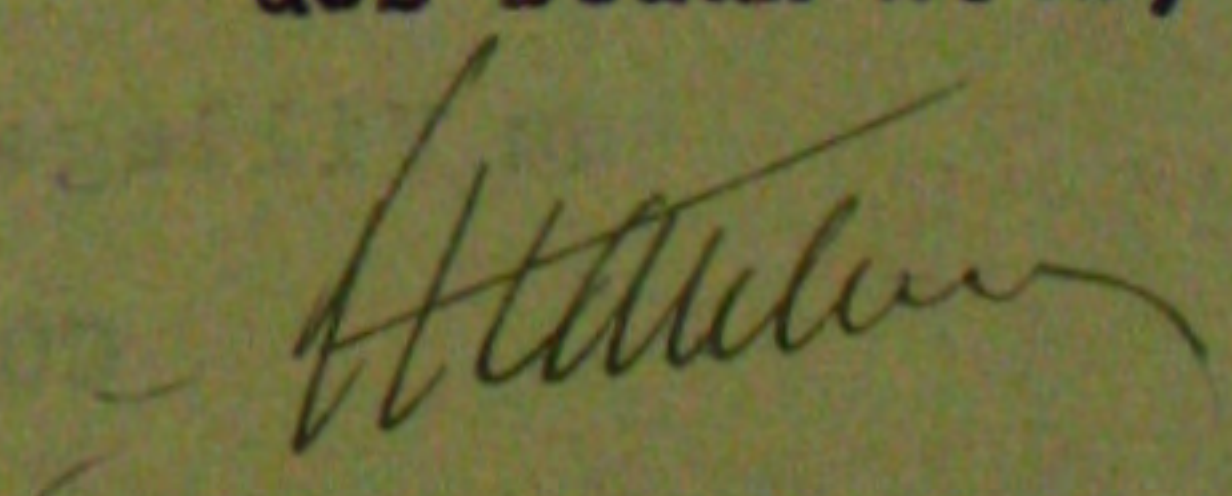
Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de **VILLEMADÉ** et aux propriétaires intéressés,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le

31 DEC 1942

Par déléation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général
des Beaux-Arts,



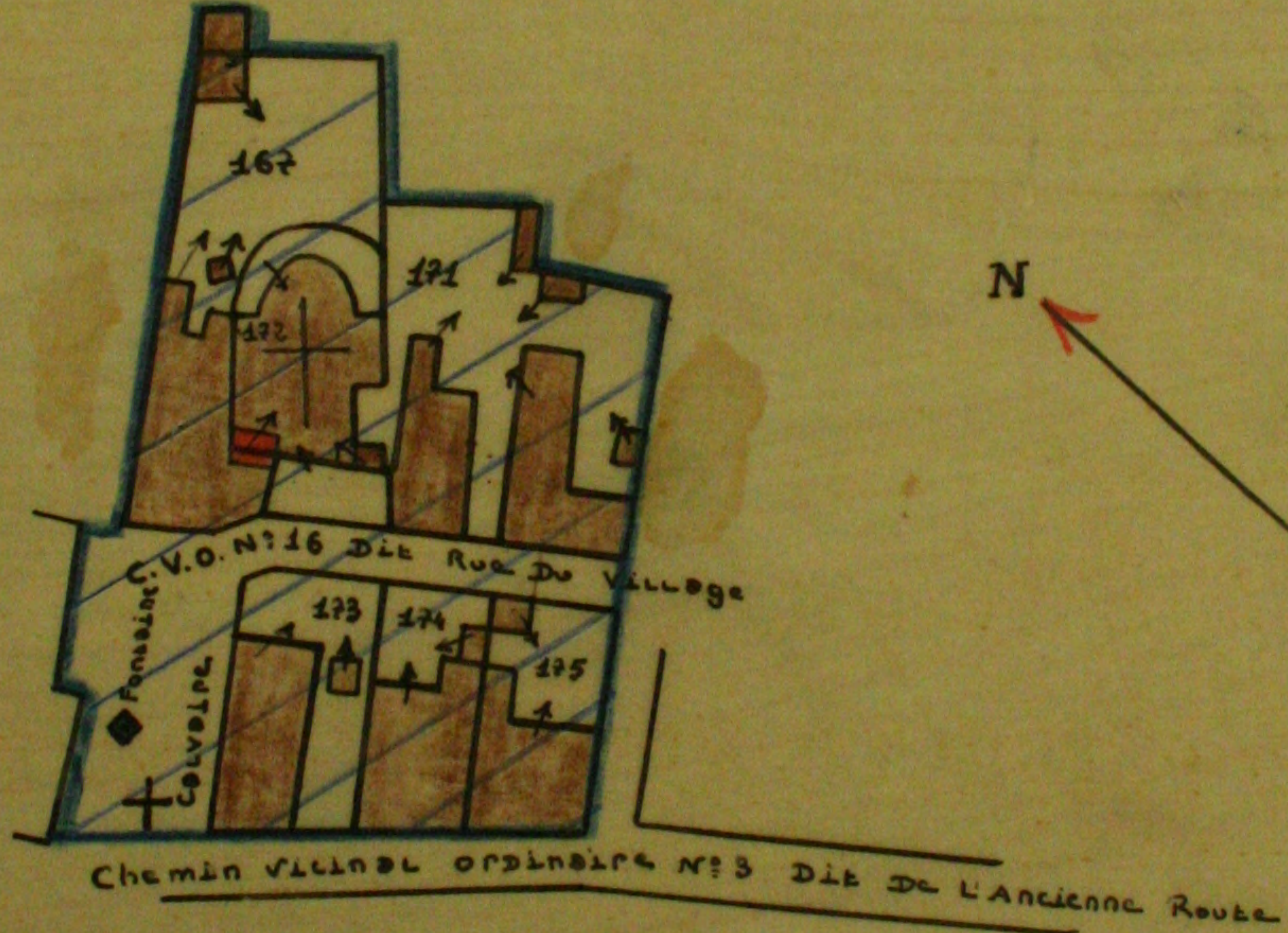
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

CANTON DE MONTAUBAN



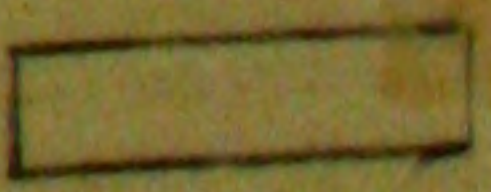
COMMUNE DE VILLEMADE

SECTION - B - DITE DE VILLEMADE - PREMIERE FEUILLE

SITE DE L'EGLISE DE VILLEMADE
.....



LEGENDE

- LIMITE DU SITE A INSCRIRE : 
- PROPRIETES BATIES : 
- PROPRIETES NON BATIES : 
- CLOCHER INTERESSANT : 